

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 JUILLET 2020

Compte-rendu affiché le : 7 juillet 2020

Date de transmission en Sous-Préfecture : 8 juillet 2020

Date de la convocation du Conseil Municipal : 1^{er} juillet 2020

N° 20-06-02

OBJET :
**Création des postes
d'adjoints**

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour
de la séance : 29**

Secrétaire de séance : Lydie THOLLOT

Membres présents à la séance :

DENIS Philippe – DECHANDON Jacques – MORERE Solange – GRANGIER Gilles – PAULET Mireille – ALLANCHE Gérard – PEREIRA Arlette – BERNE Guy – NIGAY Geneviève – BECUWE Christian – BOICHON Suzanne – CHEVALLIEZ Régine – CONSIGNY Edith – DUCROS Daniel – BRUNET Marie-Hélène – GRANGE Gérard – GRANGE Serge – FRANCHINI Michel – PALLEY Christine – DE ALMEIDA Joaquim – ROCHETTE Thomas – BENNICI Céline – THOLLOT Lydie – HUBERT André – DUBESSET Georges – BOUILHOL Marie-Hélène – MONTELMARD Romain.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

PION Françoise à DECHANDON Jacques – DESBREE Aurélie à MONTELMARD Romain.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20200705-20-06-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2020
Affichage : 07/07/2020



OBJET DE LA DELIBERATION

CREATION DES POSTES D'ADJOINTS.

Monsieur Le Maire expose qu'en application de l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il peut être créé huit postes d'adjoints en raison de l'effectif légal du Conseil Municipal qui est de 29 membres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (24 voix pour – 5 abstentions), considérant que huit postes d'adjoints sont nécessaires pour assurer la bonne marche des services municipaux,

- **DECIDE**, pour la durée du mandat du Conseil Municipal qui vient de prendre place, de créer huit postes d'adjoints.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 8 juillet 2020.

LE MAIRE,
Philippe DENIS.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20200705-20-06-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2020

Affichage : 07/07/2020